



Bulletin Municipal



janvier 2012

- Informations communales
- Paroles d'associations



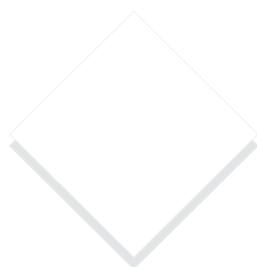


PÈRE MÈRE du Village





Paroles d'associations



■ **La Gymnastique Volontaire St-Cassien-Charnècles**

Présidente : Annick CHARVET
Représentant St-Cassien : André DUCRET

■ **Le Sou des Ecoles**

Président : Bernard FESTAZ

■ **L'Amicale Boules**

Président : Max REVOL

■ **Le Comité des Fêtes**

Président : Hubert MOIRAND

■ **Les Amis de la Bibliothèque**

Présidente : Marie AUSSIETTE

■ **L'ASL**

Co-Présidents : Jean-Pierre CHAUVIN
Catherine CHARLOT

■ **L'ACCA St-Hubert**

Président : Christian TRONCHON

■ **APRV - Association des Pêcheurs de la Région Voironnaise**

Présidente : Marguerite CAPRON

■ **X'Country-Chartreuse VTT**

Président : Yves LAVERLOCHERE

■ **L'Amicale des Anciens Combattants de St-Cassien**

Président : André FOURNIER

■ **L'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers**

Président : Gilbert DORAT

■ **L'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers Porte de Chartreuse**

Président : Claude MATHIEU

■ **Le Don du Sang**

Président : Dominique ROTA

■ **Le Relais des 5 clochers**

Réfèrent : Pierre JACQUIN

■ **L'Association pour le soutien au projet de liaison A48/RD 1085**

Présidente : Isabelle LESAGE

■ **Le Syndicat Agricole**

Président : Alain BERTHET

*Les textes que vous trouverez ci-après ont été élaborés
par les soins de chacune des associations*



La Gymnastique Volontaire Charnècles - St-Cassien

- Présidente : Annick CHARVET
- Vice président en charge de la montagne : André DUCRET
- Vice présidente : Jacqueline COCOLON
- Trésorière : Marie Christine ROBIN
- Trésorière adjointe en charge des animateurs : Véronique COCOLON
- Secrétaire : Christiane CHARAT
- Secrétaire adjointe : Sylvie MARTEL



Avec l'AGV, le sport rime avec santé et convivialité



Chacun et chacune peut trouver une activité de son choix, aux horaires de son choix. En effet l'AGV offre à ses adhérents un panel de cours dispensés par des professionnels tout au long de la semaine.

Lundi	18h45 à 20h00	Yoga à Charnècles	Nadine CHALOIN
Mardi	8h45 à 9h45	Gym à Charnècles	Corinne MEYER
	18h00 à 19h00	Stretch à Charnècles	Céline ALBANO
	19h00 à 20h00	Gym à Charnècles	Céline ALBANO
	20h00 à 21h00	Gym à Charnècles	Céline ALBANO
Mercredi	9h00 à 10h00	Stretching à Charnècles	Céline ALBANO
	18h00 à 19h30	Gym à St-Cassien	Sébastien BERGOGNE
	19h30 à 21h00	Gym à St-Cassien	Sébastien BERGOGNE
	20h00 à 21h00	Aquagym à Coublevie	M.N.S Piscine
Jeudi	18h00 à 19h45	Qi Gong à Charnècles	Otilia DUBUS
	18h30 à 20h00	Gym à St-Cassien	Guy GARCIA
Vendredi	10h15 à 11h15	Stretch à Charnècles	Corinne MEYER
Samedi	10h00 à 11h00	Aquagym à Coublevie	M.N.S Piscine
+ la Rando : le lundi et mercredi			

l'AGV tient à remercier ses fidèles adhérents et les municipalités de Charnècles et Saint Cassien pour leur aide matérielle précieuse.

*Pour le Bureau,
La Présidente,
Annick CHARVET*



Le Sou des Ecoles

Merci !



Merci à l'ensemble de la population st cassinoise, aux élus, aux enseignantes et surtout à vous les parents, pour votre présence aux diverses manifestations, et sans qui le Sou des Ecoles n'existerait pas ou plus.

Le Sou des Ecoles (pour les nouveaux parents) est une association régie par la loi de 1901.

Nous sommes là, les parents bénévoles faisant partie du bureau, pour que l'association récolte des fonds par le

biais de manifestations organisées tout au long de l'année.

Le but

C'est que tous les enfants puissent profiter de diverses sorties avec les enseignantes tant sur le plan pédagogique que sur le plan sportif (avec notamment le ski de fond et la piscine) ou culturel.

Un petit tour d'horizon

La rentrée du Sou des Ecoles s'effectue avec la soirée "théâtre", première manifestation toujours bien appréciée par le public,

- Notre matinée gustative "huîtres" se veut sympathique et conviviale,
- Le carnaval est la journée des enfants : de la boum des pré-ado au brûlage de M. Carnaval à la tombée de la nuit,
- Une soirée musicale un peu frileuse,
- Les villageois répondent toujours présents lors de la vente de plants de fleurs et légumes au printemps (merci à Patricia et Frédérick).
- L'année se termine avec la traditionnelle

kermesse, rythmée par les olympiades et les jeux divers, toujours très attendue par les enfants. L'année écoulée a été satisfaisante, malgré une soirée n'ayant pas très bien marché, et vous pouvez déjà prévoir vos agendas, car dans l'ensemble toutes ces manifestations sont reconduites. La nouvelle équipe est motivée et nous restons optimistes pour l'avenir : les enfants feront encore de belles sorties !

Surtout que les projets d'école ne manquent pas ! Avec pour les plus grands, un stage de voile à Charavines, sur 3 jours avec couchage, qui pourrait voir le jour en fonction du coût. Les petits ne sont pas oubliés avec le spectacle de Noël et l'arrivée dans leur classe de l'homme en habit rouge et à la barbe blanche.

"Poser une pierre sur l'édifice de la culture et du loisir"

Telle pourrait être la devise du Sou des Ecoles

Le bureau :



- **Président** : Bernard FESTAZ
- **Vice présidente** : Cécile ARGENTO
- **Trésorier** : Laurent JACQUIER
- **Trésorière adjointe** : Bérangère JACQUIER
- **Secrétaire** : Isabelle PÉRILLAUD
- **Secrétaire adjointe** : Aurélie MAZET
- **Les membres actifs** : Nathalie MONANGE, Maryline CORRONT, Aurélie SILLON, Sylvie BURLON, Marlène CHEMIN, Stéphanie FIEU, Marie GIRARD, Eric CHABORD

*Le Président,
Bernard FESTAZ*

**Le bureau et les membres actifs
vous souhaitent
une très bonne année 2012**



L'Amicale Boules

Boule Lyonnaise

Président : Max REVOL
Vice président : Gérard GOZZI
Secrétaire : Yolande FOURNIER
Trésorier : Robert FOURNIER



Les entraînements ont lieu du mois d'avril au mois d'octobre le mardi de 14h à 18h et le vendredi de 18h à 22h avec un petit plus, puisqu'un petit casse-croûte est organisé entre les parties. Une dizaine de concours sociétaires sont organisés tout au long de la saison, deux officiels se déroulent le 8 Mai (32 doublettes) et le 15 Août (16 quadrettes) et deux concours vétérans se sont rajoutés cette année au mois de juin et septembre. La coupe de la municipalité permet d'accueillir sur les terrains les élus et les membres des autres associations du village pour une journée qui se veut traditionnellement sympathique. Le club est constitué de 80 membres dont 16 féminines, nous convions toutes les personnes,

hommes, femmes et adolescents à nous rejoindre les mardis pour essayer le sport boules : nous serons heureux de vous accueillir et de vous prêter le matériel.

L'association accepte toute personne, de St Cassien ou d'ailleurs, qui veut s'amuser dans une ambiance conviviale.

L'hiver, tous les sociétaires peuvent s'inscrire au boulodrome de La Murette et d'Apprieu.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 06 80 47 66 11.

Le Président
 Max REVOL



Le Comité des Fêtes de St-Cassien

- **Président** : Hubert MOIRAND
- **Vice président** : Dominique ROTA
 - **Secrétaire** : Agnès LIGIOS
- **Secrétaire adjoint** : Gilbert DORIAT
 - **Trésorier** : Bernard MOULIN
- **Trésorière adjointe** : Catherine CHARLOT



Comme chaque année, le traditionnel pucier a eu lieu le 9 octobre 2011, au gymnase.

Exposants et visiteurs sont toujours au rendez-vous... et les bénévoles répondent eux aussi "présents" pour l'organisation, la mise en place et le nettoyage, et nous les en remercions.

Le repas dansant du 12 Mars 2011 inaugurant la nouvelle salle des fêtes fut un grand succès.

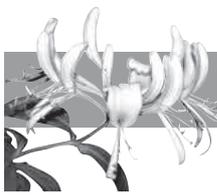
Sous les flonflons de Messieurs Dussud et Scarcella, les Saints Cassinois ont pu danser jusqu'au bout de la nuit, après avoir dégusté un excellent

repas concocté par M. Dutartre, traiteur à Le Pin.

Le comité des fêtes est là pour animer, pour financer du matériel qui servira aux associations de St Cassien.

*Le Président,
Hubert MOIRAND*

*Toute l'équipe du comité des fêtes vous présente
leurs meilleurs vœux pour 2012.*



Les Amis de la bibliothèque

L'équipe de bénévoles

Présidente : Marie AUSSIETTE

Vice-Présidentes : Francine CARLES,
Chantal JACQUET

Trésorière : Isabelle PIGNARD

Secrétaire : Monique CHARAMELET

Animatrices : Michèle DESCOTES,
Colette JACQUIN, Françoise GIACOMETTI,
Nicole GUILMEAU, Pierrette RAYNFELD,
Dominique MOENE



La vie de la bibliothèque

A l'heure de la lecture de livres et journaux sur tablettes numériques par un public de plus en plus nombreux, semble-t-il, la bibliothèque de Saint-Cassien continue à offrir un large choix d'ouvrages imprimés pour tous, petits et grands. La lecture sur écran répond, sans doute, au culte actuel de la vitesse, mais prendre du temps et se faire plaisir en dégustant un écrit qui transporte ailleurs, qui sort de la vie quotidienne, est un parfait anti stress et un bienfait pour la santé !

La bibliothèque de Saint-Cassien, gérée par les bénévoles de l'association "Les amis de la bibliothèque", propose près de 3.500 ouvrages, livres à emporter, revues ou documents à consulter sur place. Le catalogue est constitué par des achats réguliers d'ouvrages récents pour petits et grands et par les prêts de la Bibliothèque Départementale qui permettent le renouvellement de 300 ouvrages chaque année. Les permanences sont assurées pendant deux heures le jeudi et le samedi et les enfants, qui restent à la garderie, sont accueillis pendant la permanence du jeudi.

Les animations

Deux animations sont proposées chaque année. Le 28 mai 2011, un exposé et un film relatifs à l'exploitation durable de la forêt a rassemblé un public varié et curieux. Le 27 novembre, l'après-midi du dimanche a été consacré à "la noix dans tous ses états", un bon moment favorisant de nombreux échanges entre les participants, tout en savourant les pâtisseries maison confectionnées par les animatrices de la bibliothèque.

Participation à "LIVRES A VOUS" 3^e édition

Nous avons eu l'immense plaisir de recevoir une grande écrivaine, Carole Martinez, candidate au prix Goncourt 2011 pour son livre "Du domaine des murmures". Auteure de deux romans singuliers, Carole Martinez est une conteuse de grand talent et une personnalité chaleureuse qui a séduit l'ensemble de l'auditoire présent à la salle des mariages le 4 novembre. Ses livres sont, bien sûr, à disposition à la bibliothèque.



Les prévisions 2012

Deux dates à retenir pour les animations 2012: samedi 12 mai et dimanche 25 novembre. Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite une très bonne année 2012.

La Présidente
Marie AUSSIETTE

Vous pouvez faire part de vos suggestions, soit en passant aux heures de permanence, soit par messagerie : bibliotheque.saint-cassien@orange.fr

PERMANENCES

Jeudi 16h à 18h

Samedi 10h à 12h

Adhésion : 7 € par famille

(l'adhésion se fait par année scolaire au mois de septembre)
Pour les nouveaux lecteurs l'adhésion se fait à tout moment



L'Association Sports et Loisirs



Composition du bureau pour l'année en cours

- **Présidents généraux** : Jean-Pierre CHAUVIN
Catherine CHARLOT
- **Trésoriers** : Fabrice CHARAMELET
Arnaud BERRUX
- **Président foot** : Gaël CHAVASSE-FRETTE
- **Secrétaire foot** : Renée CHAVASSE-FRETTE
- **Secrétaire général** : Loïc CHAUVIN
- **Membres** : Benjamin LIGIOS, Quentin GALLOIS,
Marie DEGRELLE, Paula DE OLIVEIRA,
Sylvain MESSINA, Christophe CHAUVIN, Maxime
CHAUVIN, Jacques MATHIEU, Pierre GALLO, Phi-
lippe JOURNET, Guillaume JOURNET, Nathalie
COUTET, Marine COUTET.

La vie du club

L'ASL est un club familial et convivial où il fait bon évoluer. Depuis quelques années, l'éveil, le développement et la formation des plus jeunes est mise en avant grâce à l'investissement de jeunes éducateurs motivés. Ainsi, pour la saison actuelle, nous constatons une hausse du nombre de licenciés d'environ 25%.

Depuis cette année, une journée d'initiation et de découverte du foot a été organisée avec la collaboration des enseignants de l'école de St Cassien. Ce fut une journée agréable ponctuée de récompenses pour les enfants.

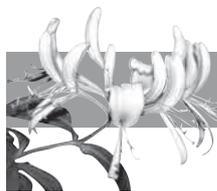
Nouveauté

Nous voulons, par l'intermédiaire de ce bulletin, mettre en avant ceux sans qui nous ne pourrions bénéficier de maillots ou autres matériels, ceux qui depuis de longues années nous permettent de financer notre association.

Merci à tous nos sponsors 2012 :

- A2C protection : 04 76 67 40 30
- Actibus transport : 04 76 06 48 66
- Annibale et Gallois : 04 76 05 09 72
- Bertrand Gillet traiteur : 04 76 05 17 85
- Bois Soleil Chauffage : 04 76 32 32 35
- Brouty sport : 04 76 05 73 88
- Casu peinture : 06 85 33 98 81
- Durand combustible : 04 76 91 00 74
- Garage des 6 chemins : 04 76 35 45 52
- Les jardins du coteau : 06 60 55 68 04
- Laisney cash boissons : 04 76 05 35 99
- LA.MI.DO.RE boulangerie : 04 76 91 05 30
- Chartreuse Plomberie Chauffage : 04 76 06 36 61
- Ets Neton : 04 76 05 02 47
- PSV piscines : 04 76 37 62 98
- Relais de Voreppe : 04 76 50 29 84
- RTE : 04 76 65 81 99
- Scalera électricité : 04 76 66 15 25
- SGE Sousa Georges : 06 19 92 93 09
- Sup formation : 04 76 05 25 13
- Ste voironnaise nettoyage : 04 76 05 11 17
- Vourey vidange : 04 76 07 75 42

Le Président
Jean-Pierre CHAUVIN



L'Association pour le Soutien au projet initial de liaison A48/RD1085

Association de soutien au projet initial de liaison A48-RD1085
8 chemin du Rochat –38500 Saint Cassien

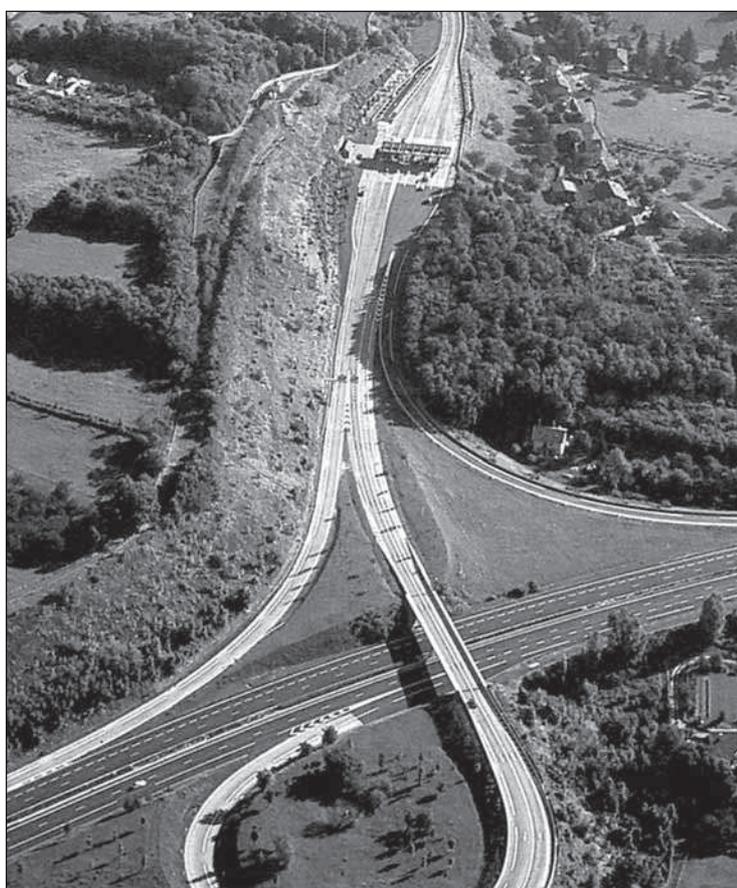
A l'heure où nous écrivons ces lignes (mi-novembre 2011) aucune décision ne semble avoir été prise par la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais.

Nous réitérons avec force notre volonté de faire réaliser le dernier tronçon du contournement de Voiron, toujours aussi indispensable pour les multiples raisons exprimées de TROP nombreuses fois : dégager les populations riveraines des nuisances actuelles (insécurité routière, danger aux arrêts de bus scolaires, pollution, bruit, incompatibilité avec les modes doux).

Chaque type de voirie a une vocation d'origine, et les routes et chemins qui traversent nos villages et nos campagnes n'ont pas été conçus pour recevoir le trafic engendré par le développement de l'ouest voironnais, le désenclavement de la ville de Voiron et l'agrandissement des zones d'activité du Parvis, de Champfeuillet, des Blanchisseries.

Notre association approuve la démarche de la commune de Saint Cassien qui étudie des solutions pour sécuriser la RD12, sachant que le problème de fond ne sera pas réglé pour autant : trop de circulation sur une voie urbaine qui ne sera toujours pas interdite aux poids lourds.

Par ailleurs, les problèmes restent entiers notamment sur les routes du Ri d'Olon et du Grand Bois ainsi que sur les autres voiries communales.



Le Bureau

**Plus que jamais
restons vigilants – restons mobilisés**



L'Association de Pêche de la Région Voironnaise (APRV)



En cette année 2011, L'APRV a réalisé deux lâchers de truites surdensitaires de cent kilos chacun dans l'Olon et la Morge. Dix boîtes vibert ont été déposées par Maurice Berthet. 100 000 alevins ont été déversés dans le ruisseau pépinière de Saint-Cassien.

La pêche électrique a été faite le 8 novembre 2011, à 8h30, avec l'aide de la Fédération de pêche.

Les pêcheurs ont aussi été présents, comme toujours depuis l'instauration de cette matinée, à la demi-journée de "nettoyage de printemps du village".

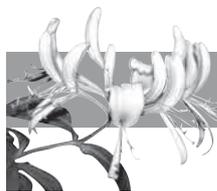
Le concours de pêche de l'APRV s'est déroulé le 29 août : 23 équipes de deux pêcheurs ont mis la

canne à l'eau en cette belle journée ensoleillée pour tenter de remporter la multitude de lots offerts par l'APRV et ses sponsors.

Gagnant ou pas, tout ce petit monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié offert par l'association.

Nous tenons à remercier la municipalité de St Cassien pour le prêt de salle lors des réunions ou de l'assemblée générale, qui se tiendra le dimanche 5 février 2012. Nous vous y attendons nombreux....

La Présidente
Marguerite CAPRON



X'Country Chartreuse VTT



Président : Yves LAVERLOCHERE - 69, chemin des Combes - ST CASSIEN

Trésorière : Sandrine BARET - Vouise - 38500 VOIRON

Secrétaire : Jérôme PARIS - 71, chemin des Combes - ST-CASSIEN

Contact email :
x.country@wanadoo.fr



> Sur la LOIRE, sans les vélos, en attendant la péniche à l'écluse.

X'COUNTRY CHARTREUSE a organisé sa neuvième Randonnée des Collines (400 participants). La dixième édition aura lieu le dimanche 24 juin 2012, à partir de 8 heures. A votre disposition ce jour-là, 5 parcours (11, 26, 36, 45 et 55 km) et un pédestre rallongé à 16km seront reconduits. Cette randonnée est ouverte à tous.

En cette année 2011, la sortie du mois de mai a eu lieu en Brionnais ; en août, un raid de 3 jours, du Vercors à Gap, s'est déroulé sous la canicule, et enfin, le Roc Azur à Fréjus en

octobre où nos vététistes se sont alignés sur le marathon (83 km).

Un raid dans l'Atlas, au Maroc, se profile pour l'année 2012.

Pendant toute l'année, tous les dimanches matin sont consacrés aux randonnées environnantes. Plus un ou deux entraînements en milieu de semaine suivant les objectifs.

Le Président
Yves LAVERLOCHERE



L'Amicale des Anciens Combattants



Durant cette année 2011, l'Amicale des Anciens Combattants de Saint-Cassien, grâce à des effectifs stables, a pu poursuivre ses objectifs de convivialité et d'échanges entre ses membres. Les dates sont déjà retenues pour les activités 2012. Les habitants de Saint-Cassien et des communes voisines retrouveront, comme à l'accoutumée, la matinée "diots" en janvier : cette charcuterie traditionnelle confectionnée par les membres de l'AAC s'est enrichie de caillettes, autre mets régional.

Les enfants des écoles sont de plus en plus motivés pour assister aux cérémonies du souvenir. Il est important que les jeunes connaissent la signification des dates de ces célébrations, l'existence de ces guerres où beaucoup ont perdu un membre de leur famille. Le rôle des enseignants est primordial : c'est à eux de rappeler les grands conflits qui ont secoué la France et l'Europe au XIXème et au XXème siècle.

Comme tous les ans, la sortie d'une journée au mois d'août était très attendue. Cette année le

choix s'était porté vers les alpages de l'Oisans : une manière de comparer l'élevage de montagne à celui pratiqué dans le Voironnais. Les "alpagistes", outre la production de produits laitiers, participent à l'entretien et à la gestion du paysage. Le casse-croûte habituel et le repas de spécialités montagnardes ont permis de longs bavardages entre les participants.

Venez nombreux nous rejoindre à nos manifestations festives et patriotiques qui font vivre le village de Saint-Cassien

Les dates à retenir

Dimanche 29 janvier 2012 : matinée "diots"

Jeudi 23 août 2012 : sortie annuelle

Vous êtes tous invités à participer

Le bureau de l'Amicale



Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers

L'Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers de St Cassien a donné plusieurs fois rendez-vous à ses membres au cours de l'année 2011.

Le 15 janvier pour le tirage des rois



Le 12 février pour son assemblée générale et son repas de la Sainte BARBE à Charavines à l'Hôtel des Bains.

Le 6 mars pour la matinée diots et boudins



Le 11 septembre, pour sa journée familiale.



Et le 2 décembre pour sa participation au Téléthon.

L'Amicale a eu la joie d'accueillir MATHIS au foyer de Nicolas DORIAT et Karine, comblant de joie Gilbert et Dany, heureux nouveaux grands-parents.

Tout comme Bernard et Marie-Thérèse REY-DORENNE à nouveau grands-parents par la venue de PAUL au foyer de Florian et Emilie.

C'est aussi avec beaucoup d'émotion que notre Amicale apprenait au cours du mois de novembre, le décès de Jean TERMOZ, ancien sapeur-pompier du centre de St Cassien où son engagement a duré 34 ans, de 1946 à 1980.

L'Amicale renouvelle toute sa sympathie à sa famille.

Le Président
Gilbert DORIAT

A vous tous, l'amicale des Anciens Sapeurs Pompiers présente ses meilleurs vœux pour 2012.



Les Jeunes Sapeurs-Pompiers



Cette saison, le recrutement au sein de la section a augmenté de plus de 35 % par rapport à la saison précédente, portant ainsi l'effectif à 30 jeunes sapeurs-pompiers.

Nous devons sans doute ce succès au mariage en 2009 entre le site de Saint-Cassien et la caserne de Bavonne (La Murette), mais aussi au dévouement des moniteurs placés sous la responsabilité de l'animateur Claude LOMBARD.

En effet, ce fonctionnement présente un double attrait pour les jeunes. A Bavonne, ils côtoient le matériel et les véhicules incendie de la caserne, et à Saint-Cassien, siège social de l'association, ils profitent d'un local et des nombreuses installa-

tions sportives mises à leur disposition par la municipalité.

Les moniteurs Jean JACOLIN, Fabien BOIS, Pierre ANSELME, Baptiste BENOIT-CATTIN, Jonathan DEL REY (instructeur chargé du secourisme), Jessica HIBBERT, Céline BOUVIER, Michel FAVRE, Cédric BRIOT et Fabien LEVASSEUR (aide-moniteur) dispensent les formations théoriques, pratiques et sportives.

A l'issue de l'assemblée générale du jeudi 13 octobre dernier, le conseil d'administration a été constitué :

Président : Claude MATHIEU,
Vice-président secteur Saint-Cassien : Dominique ROTA,
Vice-président secteur La Murette : Jean JACOLIN,
Trésorier : Claude LOMBARD,
Trésorier adjoint : Bruno LEVASSEUR,
Secrétaire : Isabelle BORNE,
Secrétaire adjointe : Murielle ISOLA,
Administrateurs : Céline BOUVIER et Marie-Christine BERNARD.

Le 20 mai 2012 notre association aura la lourde tâche d'organiser le rassemblement départemental à Saint-Cassien.

Le Président
 Claude MATHIEU



Le Don du Sang



Association des Donneurs de Sang bénévoles de la Région Voironnaise

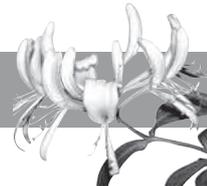
Coublevie - La Buisse - La Murette - St Aupre - St-Cassien - St-Etienne-de-Crossey
Chirens - St-Nicolas-de-Macherin - St-Jean-de-Moirans - St-Blaise-du-Buis - Voiron



> Les 50 ans des Donneurs de Sang.



> Remise de médailles lors de l'Assemblée générale.



NOS RENDEZ-VOUS COLLECTES DE SANG

Le 3^{ème} jeudi de chaque mois
de 9h30 à 12h30 et de 16h30 à 20h



Quelles sont les conditions pour donner son sang ?

Vous pouvez donner votre sang :

- De 18 jusqu'à 70 ans (de 18 jusqu'à 65 ans pour un don de plasma ou de plaquettes)
- Si vous êtes reconnu(e) médicalement apte au don par le médecin de prélèvement
- Si votre poids est au moins égal à 50 kg
- Si votre taux d'hémoglobine est suffisant (si vous êtes nouveau donneur, un dosage sera effectué).

Pour un premier don, vous devez :

- Vous munir d'une pièce d'identité
- Après 60 ans, celui-ci est nécessairement soumis à l'appréciation d'un médecin de l'EFS.

Dans certaines situations, vous devrez attendre pour donner votre sang :

- 7 jours** après la fin d'un traitement par antibiotiques,
- 7 jours** après des soins dentaires (sauf soin de carie : 1 jour),
- 14 jours** minimum après un épisode infectieux,
- 4 mois** après un voyage dans un pays où sévit le paludisme (malaria), ou d'autres parasitoses comme la maladie de Chagas.
- 4 mois** après une intervention chirurgicale importante (hospitalisation > 24 h).

Pour toute question médicale, n'hésitez pas à contacter
un médecin du site EFS le plus proche de chez vous
ou

rendez-vous sur notre site internet www.dondusang.net, rubrique « Donner ».





Le Téléthon à St Cassien

La municipalité avec l'aide de nombreux bénévoles a organisé une soirée en faveur du TELETHON

Les enfants des écoles
 Les Jeunes Sapeurs Pompiers "Porte de Chartreuse"
 L'Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers
 Les Anciens de St Cassien
 La chorale



Vendredi 2 décembre, à partir de 18 heures, la salle socio culturelle s'est remplie petit à petit et les participants sont finalement arrivés nombreux pour tout d'abord écouter les chants que les enfants des écoles avaient soigneusement préparés. Ils se sont ensuite dirigés vers les différents stands pour apprécier le vin chaud des Anciens Sapeurs Pompiers, la soupe des Jeunes Sapeurs Pompiers, préparée principalement par deux mamans Isabelle et Marie Christine, puis la compote et les gâteaux concoctés par l'ensemble de la famille Gillet.

Cette soirée s'est achevée par une présentation de quelques chansons avec la chorale de St Cassien.

La municipalité remercie toutes les associations et les nombreux bénévoles pour leur mobilisation, sans laquelle cette soirée ne pourrait avoir lieu, et pour leur générosité.

L'ensemble des recettes et des dons de cette animation sont totalement reversés au Téléthon, soit cette année la somme de : **788 €**





*Alphonse ALLAIS disait que
 “les gens qui ne savent pas rire ne sont pas des gens sérieux”,
 Alors soyons sérieux et rions un peu...*

Éclipse de soleil (par la voie hiérarchique...)

Le colonel au commandant adjoint :

Demain à 9 heures, aura lieu une éclipse de soleil, ce qui n'arrive pas tous les jours. Rassemblement des hommes dans la cour, en tenue d'exercice. Je leur expliquerai le phénomène. En cas de pluie, comme il n'y aura rien à voir, envoyez-les au gymnase.

Le commandant adjoint au capitaine :

Ordre du colonel : Demain, à 9 heures, éclipse de soleil dans la cour. En cas de pluie, l'éclipse aura lieu en tenue d'exercice dans le gymnase, ce qui n'arrive pas tous les jours.

Le capitaine au lieutenant :

Ordre du colonel : En tenue d'exercice, demain à 9 heures, inauguration de l'éclipse de soleil au gymnase, s'il pleut, ce qui arrive tous les jours.

Le lieutenant au sergent :

Demain, à 9 heures, le colonel en tenue d'exercice, éclipsera le soleil au gymnase s'il fait beau, et dans la cour s'il pleut.

Le sergent au caporal :

Demain à 9 heures l'éclipse du colonel en tenue d'exercice aura lieu en raison du soleil. S'il pleut au gymnase, ce qui n'arrive pas tous les jours, rassemblement dans la cour.

Conclusion tirée par les simples soldats :

Paraît que demain, s'il pleut, le soleil éclipsera le colonel au gymnase. Dommage que ça n'arrive pas tous les jours !

La mère, le père

Monsieur Lamère a épousé Mademoiselle Lepère.

De ce mariage est né un fils aux yeux pers.

Monsieur est le père, Madame est la mère, les deux font la paire.

Le père, quoique père, est resté Lamère, mais la mère avant Lamère était Lepère.

Le père est donc le père sans être Lepère, puisqu'il est Lamère et la mère est Lamère, bien que née Lepère.

Aucun des deux n'est maire.

N'étant ni le maire, ni la mère, le père ne commet donc pas d'impair en signant Lamère.

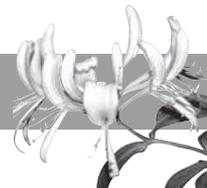
Le fils, aux yeux pers, de Lepère deviendra maire. Il sera le maire Lamère, aux yeux pers, fils de Monsieur Lamère, son père et de Mademoiselle Lepère, sa mère.

La mère du maire meurt et Lamère, père du maire, la perd....

Aux obsèques, le père de la mère du maire, le grand-père Lepère, vient du bord de mer, et marche de pair avec le maire Lamère, son petit-fils.

Les amis du maire, venus pour la mère, cherchent les Lamère, ne trouvent que le maire et Lepère, père de la mère du maire, venu de la mer.

Et chacun s'y perd...



SANTÉ

■ Centres antipoisons

Tél. 04 76 42 42 42 (Grenoble)

ou Tél. 04 72 11 69 11 (Lyon)

■ Clinique de Chartreuse à Voiron

Tél. 04 76 67 22 22

■ Hôpital de Voiron

Tél. 04 76 67 15 15

■ SAMU

Le 15 depuis un fixe - le 112 depuis un portable
Conseil médical ou visite à domicile 0810 15 33 33

■ Pharmacie de garde

17 (contacter le commissariat)

SÉCURITÉ

■ Gendarmerie de Renage

Tél. 04 76 65 30 17

■ Commissariat de Police : 17

■ Pompiers : 18

SERVICES

■ Secrétariat de mairie de St-Cassien

Mardi, jeudi de 16h à 18h, vendredi de 16h à 18h30 - Mercredi, samedi de 10h à 12h

E-mail : mairie.saint-cassien@wanadoo.fr

Tél. 04 76 05 19 86 - Fax 04 76 91 81 31

Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous

■ Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais

40, rue Mainssieux - BP 363 - 38511 Voiron

<http://www.paysvoironnais.com>

Tél. 04 76 93 17 71

■ Service dépannage eau

Tél. 04 76 67 60 20

■ Service assainissement

Tél. 04 76 32 74 37

■ Dépannage électricité

Tél. 0810 333 338

■ Dépannage gaz

Tél. 0810 433 038

■ Ordures ménagères

N° Vert 0800 508 892

■ Assistante sociale

Place Hector Berlioz - 38430 Moirans

Tél. 04 76 93 16 20

■ Dauphiné Libéré

Correspondant local : Mme Festaz Christine

4, route de Chartreuse - 38500 Saint-Cassien

Tél. 04 76 65 63 45

fchristine.bernard@orange.fr

■ Perception

6, rue de Stalingrad - 38430 Moirans

Tél. 04 76 35 31 28

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 15h45

■ Centre des impôts directs

3, rue Mme Staël - 38511 Voiron cedex

Tél. 04 76 67 04 40

Du lundi au vendredi de 9h à 16h

■ Service du cadastre et des impôts fonciers

Avenue du Collège - 38160 St Marcellin

Tél. 04 76 64 97 15

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 16h sauf mercredi et samedi après-midi.

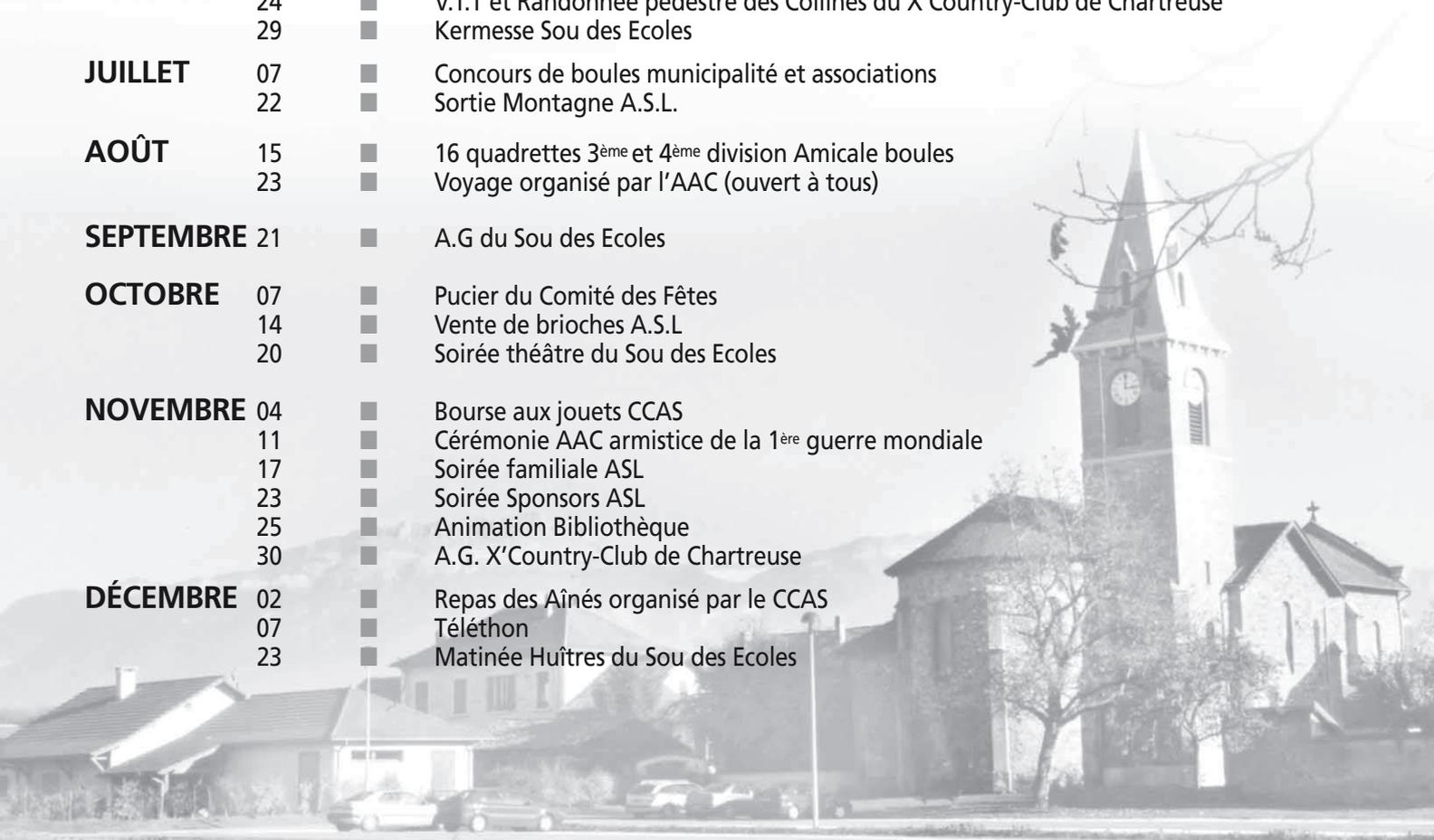
DÉCHETTERIES DU PAYS VOIRONNAIS

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
LA BUISSE	9h - 12h 14h - 18h30	9h - 12h 13h30 - 18h00				
COUBLEVIE	14h - 18h30	9h - 12h 13h30 - 18h00				
MOIRANS	14h - 18h30		14h - 18h30		14h - 18h30	9h - 12h 13h30 - 18h00
RIVES	14h - 18h30		14h - 18h30		14h - 18h30	9h - 12h 13h30 - 18h00
ST NICOLAS DE MACHERIN	14h - 18h30		14h - 18h30		14h - 18h30	9h - 12h 13h30 - 18h00



Les dates à retenir

JANVIER	07	■	Vœux du Maire / Tirage des rois A.S.L
	27	■	A.G Comité des Fêtes
	28	■	Poker ASL
	29	■	Matinée diots Amicale des Anciens Combattants
FÉVRIER	05	■	A.G. APRV
	10	■	Carnaval Sou des Ecoles
	12	■	Sortie Raquettes ASL
MARS	04	■	Matinée Diots des Anciens Sapeurs Pompiers de Saint-Cassien
	17	■	Nettoyage de printemps
	18	■	Brioche de l'A.S.L
	19	■	Cérémonie AAC
	31	■	Soirée Sou des Ecoles
AVRIL	22	■	1 ^{er} tour élections présidentielles
	27-28	■	Vente de Fleurs Sou des Ecoles
MAI	06	■	2 ^{ème} tour élections présidentielles
	08	■	32 doublettes 3 ^{ème} et 4 ^{ème} division Amicale Boules
	08	■	Cérémonie AAC armistice de la 2 ^{ème} guerre mondiale
	12	■	Animation bibliothèque
	15	■	A.G. ACCA
JUIN	09	■	1 ^{er} tour élections législatives
	15	■	A.G. ASL
	17	■	2 ^{ème} tour élections législatives
	17	■	Tournoi de football ASL
	23	■	Spectacle Fin d'année écoles
	24	■	V.T.T et Randonnée pédestre des Collines du X'Country-Club de Chartreuse
	29	■	Kermesse Sou des Ecoles
JUILLET	07	■	Concours de boules municipalité et associations
	22	■	Sortie Montagne A.S.L.
AOÛT	15	■	16 quadrettes 3 ^{ème} et 4 ^{ème} division Amicale boules
	23	■	Voyage organisé par l'AAC (ouvert à tous)
SEPTEMBRE	21	■	A.G du Sou des Ecoles
OCTOBRE	07	■	Pucier du Comité des Fêtes
	14	■	Vente de brioches A.S.L
	20	■	Soirée théâtre du Sou des Ecoles
NOVEMBRE	04	■	Bourse aux jouets CCAS
	11	■	Cérémonie AAC armistice de la 1 ^{ère} guerre mondiale
	17	■	Soirée familiale ASL
	23	■	Soirée Sponsors ASL
	25	■	Animation Bibliothèque
	30	■	A.G. X'Country-Club de Chartreuse
DÉCEMBRE	02	■	Repas des Aînés organisé par le CCAS
	07	■	Téléthon
	23	■	Matinée Huitres du Sou des Ecoles



Père Mère du Village



